Coll. Chagnon

ALLIANCE SCIENTIFIQUE UNIVERSELLE

Association Internationale des Hommes de Science

Sciences.—Littérature.—Beaux-Arts.

AMERIQUE DU NORD

Comité Central pour la Puissance du Canada.
(Incorporé)

Confédération de la Puissance du Canada—Terre Neuve—Alaska—Yukon—Les Bermudes—l'Islande et toutes les terres du Nord du Continent Américain.

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

du 17 octobre 1909, suivi d'une conférence faite par le Docteur R. Villecourt, lauréat de l'Académie et de la Faculté de Médecine de Paris, Secrétaire du Comité Central de l'Alliance Scientifique pour la Puissance du Canada.

SIÈGE DU COMITÉ : 345 RUE SHERBROOKE EST.
SECRÉTARIAT : 914 RUE SAINT-DENIS.

MONTRÉAL, (CANADA)

ALLIANCE SCIENTIFIQUE UNIVERSELLE

Association Internationale des Hommes de Science

Sciences.—Littérature.—Beaux-Arts.

AMERIQUE DU NORD

Comité Central pour la Puissance du Canada.
(Incorporé)

Confédération de la Puissance du Canada—Terre Neuve—Alaska—Yukon—Les Bermudes—l'Islande et toutes les terres du Nord du Continent Américain.

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

du 17 octobre 1909, suivi d'une conférence faite par le Docteur R. Villecourt, lauréat de l'Académie et de la Faculté de Médecine de Paris, Secrétaire du Comité Central de l'Alliance Scientifique pour la Puissance du Canada.

SIÈGE DU COMITÉ : 345 RUE SHERBROOKE EST.
SECRÉTARIAT : 914 RUE SAINT-DENIS.

MONTRÉAL, (CANADA)

ORGANISATION

DE

l'Alliance Scientifique Universelle

DANS LES CINQ PARTIES DU MONDE.

PRÉSIDENTS GÉNÉRAUX.

Europe —Léon de Rosny, à Fontenay-aux-Roses (Seine).

Asie.—Georges Durrwell, 8, rue Blancsubé à Saïgon (Cochinchine).

Afrique.—Waille-Maryal, 16, boulevard Séguin, à Oran.

Amérique.—Diard, 253, Tacuari, Buenos-Ayres (République Argentine)

Océanie.—Macdonald, 23, Airlie Street, South Yarra, à Victoria (Australie).

COMITÉ GÉNÉRAL DE L'EUROPE.

COMITÉ DE PATRONAGE.

Raphaël Blanchard, de l'Académie de Médecine, Professeur à la Faculté de Médecine.

Adolphe Carnot, de l'Institut, Directeur de l'Ecole des Mines; Gaston Darboux, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences; Giard, de l'Institut, Professeur à la Faculté des Sciences; Huchard, de l'Académie de Médecine, Professeur à la Faculté de Médecine; Emile Levasseur, de l'Institut, Administrateur du Collège de France; Maspero, de l'Institut, Professeur au Collège de France; C. Saint-Saens, de l'Académie des Beaux-Arts; Melchior de Voguë, de l'Académie Française.

COMITÉ GÉNÉRAL.

Président: Léon de Rosny;—Vice-présidents; Daniel Berthelot et le Dr. Bérillon;—Secrétaire-général: M. Edouard Combes;—Secrétaire-adjoint et Archiviste: le Dr. Spourgitis;—Trésorier: J.-A. Couton.

Siège à Paris, 28 rue Mazarine.

COMITÉ DE PARIS ET DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Président : Camille Flammarion.

Vice-présidents : Delfosse, au Vésinet (Seine-et-Oise).
Artault de Vevey (le Dr.), à Fontenay-aux-Roses (Seine).
Léon de Rosny, à Fontenay-aux-Roses (Seine).

Secrétaire : Edouard Combes, à Paris.

Conseillers : Armstrong (d').—Berthelot (Daniel)—Couton (J.A.) —Eloffe (Gabriel).—Levillain (Léopold)—Margeron (D.) —Pitrou (Octave).—Salacha (Victor)—Spourgitis (le Dr).

COMITÉ CENTRAL DU CANADA.

Président d'honneur : Honorable Sir C. A. P. Pelletier, lieutenant-gouverneur de la Province de Québec, K.C.M.,C.G.P.

Membres d'honneur : Le Consul Général de France au Canada ; Son Honneur le Maire de Montréal.

MEMBRES DU COMITÉ (1).

Président : Le docteur Louis Laberge, médecin en chef du bureau d'hygiène de la ville de Montréal.

1er Vice-Président : Le docteur François Le Noyne de Martigny, Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Montréal, officier de l'Instruction publique.

2me Vice-Président : A. A. Tanner, B.C.L., avocat et homme de lettres.

Trésorier : Le docteur P. S. Côté.

Secrétaire : Le docteur R. Villecourt, lauréat de l'Académie de Médecine (prix de l'Académie 1894 ; prix Barbier et Alvaranga en 1895) Lauréat de la Faculté de Médecine de Paris (prix Montyon en 1894) Médaille d'honneur pour dévouement en temps d'épidémie ; médaille de la Société Française de sauvetage, etc., etc.

Membres du Comité : Docteur Jules Chopin, professeur agrégé de la Faculté de Médecine à l'Université Laval ; chef du laboratoire d'analyses du bureau provincial d'hygiène.

Son Honneur le juge F. X. Choquet, juge des sessions de la paix, commissaire des licences de la ville de Montréal.

Docteur M. O. B. Ward, chef du service des statistiques municipales de la ville de Montréal.

Philippe Hébert, artiste-sculpteur, chevalier de la Légion d'Honneur.

Le lieutenant-colonel J. J. Barry, Secrétaire du département de la police de la ville de Montréal.

Jos. Fortier, industriel, trésorier de la Chambre de Commerce de Montréal.

C. J. E. Charbonneau, notaire public et commissaire de la Cour Supérieure.

(1) Les membres du Comité nommés à l'Assemblée générale du 17 octobre 1909, se sont réunis le jeudi 11 novembre suivant et ont constitué le bureau du comité, conformément aux statuts, pour l'année 1909-10.

COMITÉ DE L'ILE DU PRINCE EDOUARD.

MM.	John Huter Dunn, - -	Président
	Honorable Hodyson, - - -	Conseiller
	David Laird, - - - -	Conseiller
	James Maclead, - - - -	Conseiller
	M. Lemeneng, - - - -	Conseiller

Ce comité fut fondé en 1892.

LISTE DES MEMBRES ACTIFS DU COMITÉ DE L'ALLIANCE SCIENTIFIQUE À PARIS.

Ajalbert, Jean, littérateur ;—Armstrong, Th. de Saint-Georges d'. ;—Armstrong, Mme la baronne de Saint-Georges d'. ;—Auriol, Henri, député ;—Barclay, Georges ;—Barès, S., directeur du *Réformiste* ;—Bellanger, Justin, à Provins, Seine-et-Marne ;—Berindey, Jean, architecte ;—Bernard, Mme Héloïse, à

Colombes, Seine ;—Billamboz, Mlle ;—Blanc, Ernest ;—Blanc, Joanny, ingénieur agronome ;—Boban, Eugenio, antiquaire ;—Bourgeois, Léon, ancien ministre ;—Bourse, Ferdinand ;—Broc, François ;—Boutry, le vicomte Maurice ;—Charavay, Noël; —Chevreul, de l'Académie des Sciences ;—Combes, Edouard, publiciste ;—Constantin, le vicomte J. R. de, directeur de l'*Autorité* ;—Coppée, François, de l'Académie Française ;—Corpet, Lucien ;—Cotens, Victor Dr. ;—Cotty, Armand ;—Couton, J. A. avocat ;—Croizier, le marquis de, à Neuilly, Seine :—Crozel, G. à Collonges, Mont-d'Or, Rhône ;—Daireaux, avocat, à Neuilly, Seine ;—Dallery, Léon, avoué ;—Delagneau, directeur de l'*Argus de la Presse* ;—Delaurier, Emile ;—Deramey, l'abbé, professeur à l'Ecole des Hautes-Etudes ;—Dubor, G. de, critique musical ;—Dubrey, Mme Lucie ;—Dujarric, Gaston ;—Dulaurier, Aug. ;—Dumas, Victor, ancien secrétaire de l'Athénée Oriental ; —Dutrieux-Bey, le Dr. ;—Eloffe, Gabriel, géologue ;—Fayon, M. ;—Fillon, Théophile, héliographe ;—Fischer de Chevriers, le comte ;—Flammarion, Camille, astronome ;—Frœmer, M.-A., directeur de l'*Evènement* ;—Gallois, A., directeur du *Courrier de la Presse* ;—Garrigues, le Dr. Albert ;—Gonse, le général ;—Grave, Jean, rédacteur des *Temps Nouveaux* ;—Grosjean, Marius, secrétaire du Comité de Fontenay-aux-Roses ;—Guézennec, Fr.; —Guieysse, Paul, député, ancien ministre ;—Guimet, Emile ;—Halevy, Joseph, orientaliste ;—Hansen-Blangsted, Emile, géographe ;—Houard, Ad. ;—Houdas, professeur d'Arabe ;—Jourdain, Amédée ;—Lamaillerie, le Dr. Gabriel ;—Legrand, le Dr. à Neuilly, Seine ;—Legrand, Marc, directeur de la *Revue du Bien* ;—Lepage, Gaston ;—Leroux, Ernest, libraire-éditeur ;—Lesseps, le baron Jules de ;—Lesouef, Auguste ;—Levasseur, Emile, administrateur du Collège de France ;—Limousin, M., directeur du *Bulletin des Sommaires* ;—Loubat, le duc de, de l'Institut;—Loyson, le P. Hyacinthe, à Neuilly, Seine ;—Maille, Alcime, à Neuilly, Seine ;—Mantel, Arsène ;—Le Cardinal Mathieu de l'Académie Française ;—Margeron, Charles, avocat, à Neuilly, Seine ;—Margeron, Désiré, orientaliste ;—Mareil, directeur de la *Scandinavie* ;—Martin, Henri, historien ;—Massard, directeur de la *Patrie* ;—Mauduit, Mlle, institutrice ;—Meusy, Mme Louise ;—Marial, Jean, compositeur de musique ;—Nazar-Aga, le général ;—Nitzel, Ch.-Emile ;—Pauleus, Sanon ;—

Philiponet, Mme Marie ;—Piéton, Mme Hélène, professeur de comptabilité ;—Pitrou, Octave ;—Quatrefages, de, professeur au Muséum d'Histoire naturelle ;—Réville, Alb., président de l'Ecole des Hautes-Etudes ;—Rosny, Mlle Isis de, à Fontenay-aux-Roses ;—Rosny, Ismaël de, à Fontenay-aux-Roses ;— Rosny, Mme Jeanne de ;—Rosny, Mlle Juliette de, à Fontenay-aux-Roses ;—Rosny, Léon de ;—Rosny, Mlle Noémi de, artiste peintre ;—Saint-Saens, de l'Académie des Beaux-Arts ;—Salacha, Victor, publiciste ;—Soubise, le Dr., médecin, à Fontenay-aux-Roses ;—Tasset, Paulin, graveur, à Fontenay-aux-Roses ;—Tayac, R., orientaliste, à Suresnes, Seine ;—Thiéry, le Dr., professeur, à Paris ;—Thomas, Albert ;—Torres-Caicedo, ministre plénipotentiaire ;—Victor-Henry, à Colombes, Seine ;—Vogué, le marquis Melchior de, de l'Institut ;—Waddington, Charles, de l'Institut ;—Wagner, Charles, pasteur ;—Wauteleret, le baron Marius de ;

PRÉSIDENTS DES COMITÉS CENTRAUX DE L'EUROPE.

Allemagne, Strabourg,—Docteur J. Enting, directeur de la bibliothèque impériale.

Belgique, Bruxelles,—Docteur Jules Félix, professeur de biologie, 413 Avenue Louise.

Grande-Bretagne, Edinbourg.—William Georges, Aitchison Robertson, M.D., D.Sc. F.R.C.P.E., F.R.S.E., F.S.A.

Grèces, Athènes.—Docteur C. N. Maniattis, procureur général, prés la cour de cassation.

Roumanie, Bucarest.—Demetrius F. Butculesco.

Russie, Hazan.—Nicolos Gortaloff, professeur au Gymnase impérial.

Turquie, Constantinople.—Regis Delbeuf, directeur du journal *Stamboul.*

AMÉRIQUES.

Mexique, Mexico.—Le professeur A. L. Herrera, président, sous la protection du Général P. Diaz, président de la République du Mexique.

Cuba, la Havane.—Manuel Séraphin Richards, propriétaire du *Figaro*, à La Havane.

Haïti, Port au Prince.—Le général Légitime, ancien président de la République.

R. Dominicaine, Saint-Domingue.—Le général Casimiro N. de *Moya.*

Brésil, Saô Paul.—E. Hollender, directeur du *Messager de Saô Paul.*

Argentine, Buenos-Ayres.—Le comité général à son siège 253 rue Tacuari. Toute la République Argentine est organisée en comités et délégations.

Paraguay, Assomption.—Docteur E. Lopez Moreira, directeur de l'hôpital de la Charité.

Uruguay, Montevideo.—Arachavaleta, directeur du Musée de Montevideo.

Honduras.—Docteur F. Ariza et général Somoza Vivas.

Pérou.—Le baron R. Camavero.

PRÉSIDENTS RÉGIONAUX.—Dans chaque département en France, il existe un comité.

Dans chaque Puissance en Europe, il existe des comités régionaux ou des délégués, qu'il serait trop long de publier, mais dont les noms et adresses peuvent être obtenus par les membres de l'Alliance Scientifique Universelle qui désirent se mettre en rapport avec eux.

PRINCIPAUX DÉLÉGUÉS.

(hors de France)

Ottawa.—Louis d'Ornano, traducteur technique au ministère des travaux publics.

Montmagny.—A. J. Bender, avocat.

Trois-Rivières.—Docteur Geo. Bourgeois.

Saint-Jean d'Iberville.—Arsène Bessette, rédacteur en chef du "*Canada-Français.*"

Saint-Gabriel de Brandon.—Docteur Albert Laurendeau.

Grèce, Zante.—Autonopoulo, magistrats. *Athènes.*—le docteur Spougitis, 22 rue du Ban.

Cochinchine, Saïgon.—George Durweil, 8 rue Blancsubé.

Scandinavie, Hansen.—Emile Blangsté.

Italie, Rome.—Furio Lenzi, président régional.

San Marin.—Onoprio Fattori, professeur. *Catane.* — Spadoro-Reitano.

Japon, Kobé.—Jules Martin, Higashi-Machi No. 116.

Espagne, Cadix.—René Arqui.

Finlande, Helsingfors.—Jos. J. Mikkolas, professeur à l'Université.

Hollande, Luxembourg.—Antoine Luja, architecte de la ville.

Tunisie, Tunis.—Le commandant Delval.

Portugal, Guimaraès.—Docteur Juâo Monterio de Meira.

Algérie, Oran.—Comité local, 12 rue Léone.

Australie, Victoria.—John Mathew, *The Mance*, président central pour l'Australie.

Egypte. Le Caire.—Charles Gaillardot-Bey, fonctionnaire en retraite.

Madagascar, Tananarive.—E. Baduel, président central.

Russie, Saint-Petersbourg.—Albert Regel, 9 rue corps des Forestiers.

Tonkin, Hanoï.—R. P. Barbusson, supérieur des missions catholiques.

Bohême, Prague.—Le professeur Rudolf Rajicka.

Senégal, Saint-Louis.—Eds. Nepveu, président central.

Monaco, Principauté de Monaco.—Chanoine de Villeneuve.

Et plus de 500 autres, dont la liste pourra être communiquée à ceux des membres désirant voyager.

Délégués en mission : Le docteur Charcot, en mission au Pole Sud.

Le commandant Benito-Sylvain.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 17 OCTOBRE 1909

COMPTE RENDU ANALYTIQUE.

L'Assemblée générale a été convoquée par le Président du Comité Central du Canada, selon les suggestions de Mr. Léon de Rosny, le fondateur de l'Alliance Scientifique Universelle.

La séance est ouverte à 2 hr. ½. L'Assemblée nomme son bureau. Le Docteur J. A. Chopin, est élu Président de l'Assemblée Générale, Monsieur P. A. Beauchemin, rempli les fonctions de Secrétaire.

La parole est donnée au Docteur Louis Laberge, le Président du Comité, sortant :

Discours du Docteur Louis Laberge, médecin en chef du bureau d'hygiène de la ville de Montréal, Président du Comité Central de l'Alliance Scientifique au Canada.

Monsieur le Président,

Messieurs et chers Collègues.

C'est pour moi, un devoir impérieux de prendre la parole à cette première Assemblée générale de l'Alliance Scientifique Universelle au Canada.

Je dois avant tout remercier les confrères, les collègues, ainsi que toutes les personnes qui nous ont secondés dans nos efforts pour ériger ici, une branche de l'Alliance Scientifique Universelle de Paris. Nous devons surtout des remerciements au Secrétaire du Comité, le Docteur R. Villecourt, si modeste dans ses attributions, malgré sa valeur scientifique, pour le dévouement désintéressé qu'il a apporté à notre œuvre depuis son origine, c'est-à-dire depuis près de deux ans.

Je dois aussi des félicitations à tous ceux qui de près ou de loin ont activé la diffusion de l'Alliance Scientifique Universelle en notre pays, donnant aussi l'exemple de la solidarité en une œuvre dont le but est de travailler au développement matériel et moral des peuples.

L'Alliance Scientifique Universelle fut fondée à Paris en 1876, par Monsieur Léon de Rosny, ce grand philosophe, fondateur déjà de la Société d'Ethnographie en 1870, qui aujourd'hui compte des membres les plus illustres dans son sein.

Notre Alliance à nous est basée sur une conception généreuse et pour la réalisation d'un idéal de solidarité scientifique entre tous les savants, les littérateurs, les artistes du globe entier et aussi entre ceux qui veulent contribuer au progrès des sciences, des arts et des lettres dans le monde.

C'est par la justice et la solidarité : deux mots qui n'en sont qu'un ;—le mot le plus humain a-t-on dit, que possède la langue humaine—que l'Alliance Scientifique Universelle entend créer l'union de tous les esprits éclairés, amis du progrès et en général des sciences, des arts et de tout ce qui s'y rattache.

L'objectif de l'Alliance Scientifique Universelle est de créer dans le monde, une force d'organisation scientifique qui en assure l'unité harmonieuse, par des rapports cordiaux et des relations qui les fassent se mieux connaître, et qui en assure aussi le développement pacifique dans la liberté. Nous croyons que c'est par l'éducation scientifique que cet objet pourra seulement être réalisé. Nous croyons que ce développement ne peut être obtenu que par la liberté, mais *qu'il n'y a pas de liberté réelle en dehors d'une mutuelle justice.* (*Assentissements.*)

Le but de l'éducation scientifique est de donner aux hommes le sens, le besoin et la volonté de cette justice mutuelle, de créer en eux, la conscience sociale, qui nous fait reconnaître dans un autre homme, non un concurrent, un ennemi, mais un associé nécessaire, égal en droits et en devoirs, et avec lequel nous mutualiserons, sous une garantie d'exacte réciprocité, les avantages de notre savoir, de notre science si humble et si modeste en dehors de notre orbite, c'est-à-dire en dehors des frontières de la Puissance Canadienne. Nous devons soutenir en alliés fidèles la lutte éternelle contre les servitudes et les fatalités de la nature inconsciente. Ce ne sont pas les choses, ce sont les esprits et les consciences des hommes qu'il s'agit d'éduquer. Une fois éveillés au sens de la Vérité et de la Justice, nous laisserons marcher librement la personne. Elle fera son devoir.

Par la science, basée sur l'observation et appuyée par l'expérience, nous faisons apparaître aux hommes, la vérité, non pas

celle venue de l'au delà, reléguée dans les zones éthérées, mais celle sortant du fond de leur être et exprimant ce qu'il y a de meilleur en eux-mêmes : le type d'une société de raison, ou en réalité tous les hommes pourraient *naître et demeurer libres et égaux en droit*, et s'affranchir de toutes les erreurs, et nous avons assez de foi en l'âme humaine pour croire qu'il ne lui est pas possible de repousser toujours la vérité et la justice. *Un jour vient ou il faut qu'elle se rende.* (*Applaudissements*).

Mon opinion se trouve corroborée par Monsieur Victor O. Diard, le président général de l'Alliance Scientifique des deux Amériques lorsqu'il écrivait :

La diffusion de la science qui se démocratise et élargit l'esprit de patriotisme, jusqu'à faire espérer la Pacification Universelle, a toujours intervenu d'une manière continue, dans la marche, économique, morale et sociale du monde entier ; la science transforme le monde parce qu'elle est la conséquence rationnelle des Lois découvertes par les chercheurs, soit, les savants dans leurs laboratoires, ou les inventeurs dans leurs cabinets ; une idée comme une découverte, peut s'implanter demain dans le domaine public.

La science fournit à l'esprit des joies intellectuelles sans nombre, et fonde aussi la notion essentielle à l'organisme social de la solidarité et de la fraternité, elle seule possède la force morale nécessaire, pour fonder la dignité, le respect de la personne humaine.

Elle laisse donc derrière elle, l'orgueil du savoir aristocratique des temps passés, qui n'était que l'apanage des favorisés du sort ; en démocratisant la science, nous allons vers l'égalité des peuples, en sapant les préjugés par leur base.

Comme l'a dit Renan, tous les efforts de l'esprit humain, doivent être liés en faisceau, le philosophe, l'historien, le philologue, le physicien, le mathématicien, le critique, l'astronome, le naturaliste, l'économiste, le jurisconsulte, le sculpteur, le peintre, le musicien, etc., peuvent s'appeler confrères. (*Assentiments*).

C'est dans ce milieu qu'est la fécondité du génie de la science, de la pensée, du travail, de tout l'outillage intellectuel dont la nature nous a pourvu ; et c'est vers ce but altruiste que se concrète et tendent tous les efforts de l'Alliance Scientifique Universelle en réunissant tous les hommes de pensée dans le faisceau de Renan. (*Applaudissements*)

Il me serait difficile d'ajouter quoi que ce soit à cette formule si claire de notre but et de notre espoir.

C'est donc à ces idées de progrès, de justice et de solidarité scientifique que je fais appel, pour l'union de toutes les intelligences et de toutes les bonnes volontés. J'ai bon espoir que ma voix sera entendue de nos compatriotes anglais et français et que les adhésions nouvelles seront nombreuses d'ici à la prochaine assemblée générale.

A cette présente assemblée générale, nous aurons Messieurs, un travail à créer qui est très important, puisque ce sont les statuts que nous devons faire, lesquels d'ailleurs ont été étudiés déjà par le Comité et seront soumis à votre jugement ; ensuite nous passerons à l'élection des membres du comité chargé de l'administration de l'Alliance Scientifique Universelle au Canada. Jusqu'ici nous nous sommes conformés aux règlements des autres comités de l'association, mais nous avons pensé qu'il était mieux pour nous tous, d'avoir un but bien défini par des règlements, puisque nous sommes incorporés par la ville de Montréal et que par conséquent nous avons la personnalité civile.

Enfin, messieurs, vous aurez à élire un ou plusieurs Présidents d'honneur, sous le patronage desquels nous travaillerons, et j'ai tout lieu d'espérer que la lecture de la lettre de Sir C. A. P. Pelletier, notre lieutenant-gouverneur de la Province de Québec, cet homme de bien, à l'esprit droit et éclairé, sera pour vous un stimulant dans l'œuvre scientifique,—et aussi un peu française—que nous voulons réaliser. (*Applaudissements prolongés.*

Le Secrétaire du Comité Central, le Dr. R. Villecourt a ensuite la parole pour la lecture de son rapport.

Rapport du Secrétaire du Comité Central de l'Alliance Scientifique au Canada.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE.

Monsieur le Président de l'Assemblée Générale.

Messieurs et chers Collègues.

Le rapport du secrétaire est bien simple à rédiger.

Depuis le 29 mai 1908, date de la première réunion officielle du groupement, convoquée par le docteur Louis Laberge, Président provisoire du Comité Central de l'Alliance Scientifique Universelle au Canada, j'ai consigné sur un registre "ad hoc" coté et

paraphé par le président, sous forme de procès-verbaux, toutes les phases successives de notre organisation et de notre développement. Vous trouverez dans ces minutes des choses interressantes pour ceux que ne laissent pas insensibles les progrès de la science et aussi celui de l'humanité, soit sous forme de communications faites au Comité par des savants comme le docteur Jules Félix de Bruxelles, sur la biogénèse, soit sous forme de rapports comme ceux que le professeur Herrera de Mexico, (Mexique) ont bien voulu nous envoyer, ou enfin sous forme de communications directes par ceux de nos membres qui veulent bien s'en donner la peine, sur les sciences, les arts, la littérature, etc., ou sur toute nouvelle découverte pouvant faire sortir de l'ombre la science canadienne, Moi-même j'ai eu l'honneur de faire au Comité, la première communication sur la découverte d'un fossile humain préhistorique et lors de notre dernière réunion du 14 octobre dernier, j'ai également eu l'honneur de faire une communication sur la nouvelle découverte qui vient d'être faite à la Terrasse (Dordogne) France, d'un nouveau squelette humain qui daterait de 20.000 ans et qui serait le pendant de celui découvert l'année dernière à la Chapelle aux Saints, par deux prêtres, et, qui serait une preuve que l'homme à une époque reculée n'était pas le même que celui d'aujourd'hui.

Ici, dans ce pays nous avons des trésors scientifiques d'anthropologie ou d'archéologie, qu'il serait facile de mettre à découvert du côté de la chaîne uronnienne ou vivait il y a des centaines de siècles une race humaine qui devait différer considérablement au point de vue anthropologique avec la notre.

Je voudrais analyser en détail les divers travaux qui ont été élaborés par votre Comité, ou soumis à sou examen, mais cela m'entraînerait trop loin et m'obligerait à donner à ce modeste rapport une importance trop grande.

Qu'il me suffise de vous dire Messieurs, que la séance du Comité du 29 mai 1908, fut consacrée à la nomination des membres du Comité provisoire et que du 29 mai 1908 au 25 février 1909, il n'y eut pas de réunions.

Ce n'est que depuis cette date du 25 février 1909, que nos réunions furent régulières et mensuelles.

A partir de cette époque l'Alliance Scientifique Universelle a progressé et à chaque séance les admissions furent nombreuses.

Nos réunions ont eu lieu chez le docteur Louis Laberge, le promoteur et le propagandiste de cette Union scientifique au Canada, lequel, en plus d'un dévouement sans bornes à l'œuvre, a ouvert aussi sa bourse, pour les besoins de la première organisation de l'Alliance Scientifique Universelle au Canada.

Je ne vous ferai pas non plus, l'historique de l'Alliance Scientifique Universelle. Vous le connaissez. Les imprimés que vous avez reçus ont dû vous donner un aperçu de la grandeur de l'idée et de l'utilité du but qu'elle se propose d'atteindre dans le monde, pour qu'il ne me soit pas permis d'y revenir. La seule devise de l'Alliance Scientifique Universelle *Corpore diversi, sed mentis lumine fratres* indique ses aspirations et démontre que toutes les intelligences du globe, appartenant à toutes les dénominations religieuses ou à toutes les conceptions philosophiques, peuvent se solidariser pour le plus grand bien du progrès et des sciences en général.

Le fondateur de l'Alliance Scientifique Universelle, ne se doutait pas en 1876, lorsqu'il jetait les premières bases de l'Association, de la grandeur du projet et surtout de la somme d'efforts et de travail qu'il fallait donner pour arriver à édifier dans l'univers, la coopération des idées dans une association ou l'intelligence humaine se mettrait au service de la science, de la littérature et des arts.

Aussi, nous devons admirer, dans le fondateur Monsieur Léon de Rosny, non seulement l'érudition, mais aussi le courage et le dévouement.

Beaucoup des membres de l'Alliance au Canada, ignore ce que fut le fondateur de cette œuvre universelle. Je crois qu'il est de mon devoir en terminant ce rapport de vous le dire, ou bien mieux, de vous reproduire ici, la biographie qu'en a faite un écrivain français, Monsieur Léon Bocquet, au mois de juin dernier à l'époque du cinquantième anniversaire de professorat du fondateur de l'Alliance Scientifique Universelle :

M. Léon de Rosny, est né le 5 avril 1837, à Loos, où son grand père était directeur de la Maison Centrale. Son père était un philosophe et un archéologue de mérite. Entre autres ouvrages, on lui doit une HISTOIRE DE LILLE, parue en 1838.

Par sa mère, M. Léon de Rosny s'apparente à Hécart, l'historien de Valenciennes, et tient, par quelque côté, aux de Vasselot, aux de Foucqueville et à la lignée du général, comte d'Adhémar de Lantagnac.

Il paraît qu'en naissant, l'enfant portait, bien apparente, une étoile sur le front. En d'autres temps, il serait devenu mage ; au XIX siècle, il se contenta d'être un érudit, d'un savoir quasiment universel. Il commença par être un petit prodige. Comme à Montaigne, on lui apprit à parler d'abord le latin, puis le vieux "françoys". Dans ces conditions, ne faut-il pas s'étonner, outre mesure, de le voir, à l'âge où d'autres hésitent encore sur l'alphabet remporter des premiers prix dans les classes

Sa famille s'étant fixée à Paris, on trouve, en 1848, M. Léon de Rosny sur les barricades. Il a onze ans. L'année suivante, on lui met un métier en mains, et le voici apprenti relieur ; voire ouvrier typographe. Il s'en souviendra heureusement plus tard, quand il prêtera un précieux concours à l'Imprimerie Nationale, lors de l'édition de livres en chinois.

Cependant, il n'abandonne pas ses études. Il suit des cours de mathématiques et d'algèbre, aussi bien que des leçons d'histoire naturelle et de botanique. C'est à cette époque qu'Adrien de Jussieu, frappé de l'étonnante précocité de son élève, se prend pour lui d'amitié et lui donne libre accès du Muséum.

Un de ses maîtres lui ayant un jour incidemment parlé de la Chine, voilà Léon de Rosny enthousiasmé. Sa vocation est décidée. Il sera orientaliste. Il ne quitte plus l'école des langues orientales. Il apprend, indistinctement, le chinois antique, l'arabe vulgaire, l'arménien, le javanais, voire l'archéologie égyptienne. C'était trop appréhender. Quelqu'un le fit comprendre au jeune homme, qui s'en tint, un moment, à l'étude du chinois. Pareille entreprise aurait pu suffire à tout autre. M. Léon de Rosny pensa préférable d'y adjoindre le japonais. Un évêque-missionnaire, lui donna quelques leçons ; pour le reste, selon sa méthode constante, M. de Rosny agit seul. Bientôt, il intéressait à ses travaux, les deux uniques européens, initiés à l'yamatologie.

Il faut vivre, pourtant ! Le savant s'improvise journaliste. Il collabore à LA PRESSE, au TEMPS, à l'ECHO DE PARIS; dirige même, pendant plusieurs mois, un journal en province. De retour dans la capitale, M. de Rosny fait paraître son INTRODUCTION A L'ÉTUDE DE LA LANGUE JAPONAISE, qui est une véritable grammaire, et la première du genre publiée en Europe. On est en 1856. Une mission nippone arrive à Paris ; le ministre des affaires étrangères propose à notre érudit de 19 ans, de servir d'interprète. Il met si bien à profit cette heureuse circonstance, qu'il se voit délégué en Russie, à la suite des ambassadeurs. Quelques années plus tard, le ministre de l'agriculture lui confie le soin de traduire un mémoire japonais, sur la culture du mûrier. Peu après, M. Léon de Rosny est chargé d'un cours libre de japonais, à l'école des Langues Orientales et, en 1868, une chaire est définitivement créée, qu'il va occuper pendant près d'un demi-siècle. C'est à l'initiative du nouveau professeur, que remonte une innovation pratique dans l'étude des langues asiatiques : la création des postes de répétiteurs indigènes.

Dès lors, M. Léon de Rosny s'adonne passionnément aux travaux de sinologie. Il traduit du japonais des poésies anciennes et modernes, des ouvrages philosophiques, des livres sacrés. Il édite une anthologie japonaise.

*

publie des documents ethnographiques, des traités et des histoires, que l'Institut récompense à plusieurs reprises. Il fonde véritablement, sous le nom d'américanisme, une science inédite et pénètre les secrets de l'écriture hiératique des peuplades pré-colombiennes, de l'Amérique-Centrale, notamment des Aztèques.

De tant d'hommes rencontrés et de pays explorés, de tant d'investigations intellectuelles poursuivies, M. de Rosny a dégagé une philosophie personnelle, qu'il a exposée dans LA MÉTHODE CONSCIENTIELLE, un volume dont la portée fut considérable.

En 1886, appelé à faire, en Sorbonne, des cours sur les religions d'Extrême-Orient, M. de Rosny explique aux auditeurs avides de sa parole les principes de la religion bouddhique.

Ce fut la période la plus brillante et la plus critiquée de son enseignement. On accusa le professeur de recruter des adeptes à la doctrine de Caky-Mouni. Un prélat lança même à ce propos l'anathème contre le "pape du bouddhisme". M. de Rosny laissa dire. En réponse, il fonda l'école du Bouddhisme éclectique où s'affirmait l'idée monothéiste.

Il importe de mentionner, enfin, que M. Léon de Rosny, chevalier de la Légion d'honneur, a été l'organisateur des grandes assises scientifiques, qui s'appellent les Congrès des Orientalistes. Il a fondé, en outre, en 1870, la Société d'Ethnographie, et, en 1876, l'Alliance Scientifique Universelle. Son activité a été, durant sa longue carrière, déconcertante.

Depuis un an, M. Léon de Rosny a cessé son enseignement. Il a fait don à la Bibliothèque municipale de Lille de sa riche et rarissime collection d'ouvrages chinois. Maintenant, il passe les meilleures de ses journées à Fontenay-aux-Roses, dans une petite villa calme, verte et fleurie, comme il n'y en a que là-bas. Et là, avec ses longs cheveux blancs, couronnés d'une calotte noire de forme exotique, avec sa barbe vénérable et sa figure sereine, il ressemble à un philosophe chinois. On n'imagine pas autrement Confucius ou Lao-Tse, ce sage.

Voilà l'homme qui a semé à pleines mains durant toute sa vie, à travers le monde l'idée de la coopération scientifique ; qui a travaillé durant plus de trente ans à la réalisation de cet idéal généreux, sans autre souci que celui de rendre service à l'humanité et à la science.

C'est à vous messieurs à qui il appartient d'étendre au nord de l'Amérique, l'organisation de l'Alliance Scientifique Universelle, pour montrer au monde que le Canada n'est pas réfractaire aux idées de progrès et à l'avancement des sciences des arts et des lettres. (*Applaudissements*).

Le trésorier, le docteur P. S. Côté, expose la situation financière de la Société.

Le rapport du trésorier est adopté.

Les statuts de l'Alliance Scientifique Universelle au Canada, sont lus article par article et adoptés. L'ensemble est également approuvé à l'unanimité.

Il est procédé ensuite à la nomination des membres du Comité-directeur. (1).

La liste suivante présentée par le comité sortant est adoptée sur proposition de Monsieur Pelletier, secondé par Monsieur le docteur Bourdon :

Docteur Louis Laberge ; docteur M. O. B. Ward ; son Honneur le juge F. X. Choquet ; docteur F. de Martigny ; A. A. Tanner ; docteur P. S. Côté ; Joseph Fortier ; lieutenant-colonel J. J. Barry ; docteur R. Villecourt ; P. Hébert ; C. J. E. Charbonneau ; docteur Jules Chopin.

Il est proposée par Monsieur E. C. Villemague, et secondée par Monsieur L. Perron, la motion suivante qui est adoptée.

Que le Consul Général de France au Canada, ainsi que son Honneur le Maire de Montréal, soient inscrits de droit, membres d'honneur de l'Alliance Scientifique Universelle au Canada.

On passe à la lecture de la lettre du lieutenant-gouverneur de la province de Québec, acceptant la présidence d'honneur de l'Alliance Scientifique Universelle au Canada.

Après lecture de cette lettre dont tous les passages soulèvent les applaudissements de l'auditoire, il est proposé par le docteur R. Villecourt et secondé par le docteur P. S. Côté, la résolution suivante qui recueille d'unanimes approbations :

L'Assemblée générale de l'Alliance Scientifique Universelle au Canada, après avoir entendu la lecture de la lettre de Sir C. A. P. Pelletier, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, acceptant la Présidence d'honneur de notre Association au Canada, déclare :

Qu'il y a lieu de remercier le lieutenant-gouverneur, Sir C. A. P. Pelletier, pour avoir bien voulu accepter la Présidence d'Honneur de notre organisation et qu'il y a lieu de le féliciter des sentiments patriotiques et d'encouragement au progrès dont sa lettre est l'expression.

(1) Il s'agissait de remplacer le Comité provisoire nommé le 29 mai 1908 et composé ainsi qu'il suit :

Dr. Louis Laberge président ; le baron Stanilas d'Hallewyn, vice-président ; le docteur R. Villecourt, secrétaire ; le docteur P. S. Côté, trésorier ; Messieurs Ch. Gill, docteur M. O. B. Ward ; docteur F. de Martigny ; Henri Saint-Mars ; C. J. E. Charbonneau ; Bardoff; membres du comité.

L'Assemblée générale déclare :

Que de semblables hommes, dont le passé est un sûr garant de l'avenir, font grandement honneur au Canada et à la race française sur cette terre d'Amérique.

(Applaudissements prolongés).

La résolution suivante proposée par Monsieur Arsène Bessette, et secondée par Monsieur Jos. Fortier, est adoptée :

Qu'un compte-rendu de cette assemblée générale soit imprimé avec les statuts, les règlements, le but poursuivi par l'Association et tous les renseignements nécessaires pour faire connaître l'Alliance Scientifique Universelle et amener de nouveaux adhérents,

Que la conférence du Docteur Villecourt y soit annexée "in extenso". Que la liste des Présidents des Comités centraux et régionnaux, ainsi que celle des principaux délégués de l'Alliance dans les divers pays du globe y soient comprises.

Après plusieurs votes de remerciements, lecture est donnée par le président de l'Assemblée, des excuses reçues des membres n'ayant pu assister à la réunion.

Personne ne demandant plus la parole, et l'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance, pour permettre au Docteur R. Villecourt, de faire la conférence annoncée, sur "l'*Évolution des idées politiques de Victor Hugo.*"

Pour copie conforme,

Le Président, — Docteur Jules Chopin.

Le Secrétaire, — A. P. Beauchemin.

Toute personne désirant faire partie, à un titre quelconque, de l'Alliance Scientifique Universelle, ou désirant encourager l'œuvre, peut obtenir toutes informations en écrivant au Secrétaire du Comité Central du Canada, 914 rue Saint-Denis, à Montréal.

CONFÉRENCE

Faite à l'issue de l'Assemblée Générale par le

DOCTEUR R. VILLECOURT,

Lauréat de l'Académie et de la Faculté de Médecine de Paris,
Secrétaire du Comité Central de l'Alliance Scientifique au Canada.

L'ÉVOLUTION DES IDÉES POLITIQUES DE VICTOR-HUGO.

Monsieur le Président,

Messieurs.

En acceptant de vous faire une conférence, ou plutôt une causerie sur Victor Hugo, ce n'est pas du poête dont je veux parler; on a beaucoup dit sur lui et je ne m'attarderais pas à vous démontrer qu'il fut un grand esprit. Vous le savez tous.

C'est surtout de l'homme politique dont je veux vous entretenir. Je voudrais ajouter une page à la gloire fécondante de Hugo, qui fut non seulement un grand Français, mais surtout un grand génie.

Beaucoup ignorent l'évolution psychique du vendéen, car la mère de Victor Hugo était vendéenne, et comment de royaliste par naissance et par éducation, il devint républicain et en même temps l'apôtre de toutes les libertés ; comment il souffrit pour la défense de ses idées et comment toute sa vie il combattit pour des principes auxquels étaient attachés le progrès de l'humanité.

C'est donc de l'évolution des idées politiques de Victor Hugo que je veux vous entretenir. Là-dessus, surtout, l'esprit de parti s'est donné libre carrière. Quel beau thême à des variations inépuisables ! Quel prétexte à mettre en lumière les incertitudes, les hésitations, les contradictions même de ce qu'on appelle aujourd'hui un état d'âme ! Mais je ne veux pas dire que Victor

Hugo a toujours été parfait et qu'il n'a jamais changé d'opinion mon impartialité s'alarmerait d'un tel jugement, qui ne saurait rien ajouter à mon admiration.

Victor Hugo a été l'homme de son siècle. Il en a reflété toutes les impressions. Il a pleuré ses illusions perdues, il a chanté ses espérances, il ne s'est jamais défendu contre ses erreurs. Lui-même en a fait l'aveu avec une loyauté parfaite. *Il a été tout ce qu'a été le siècle : illogique et probe, légitimiste et voltairien, chrétien littéraire, bonapartiste libéral, socialiste à tatons dans la royauté.*

Nous allons entrer un peu dans l'histoire de France : En 1850, il rompt avec le siècle, il n'abdique pas, devant l'empire triomphant, son indépendance et ses convictions. A partir du jour ou la Vérité lui est apparue dans la République, il ne déserte plus cette noble cause de la République et de la Vérité. Du rocher de Guernesey, ou la proscription l'a jeté, il flétrit les trahisons, il console les douleurs, il relève les courages, il sème à pleine main les paroles de vaillant espoir. Ni un jour de repos, ni une heure de défaillance. Durant 35 ans il est sur la brêche, et la mort le prendra debout, tout entier à son œuvre, à son pays et à la liberté.

Est-il, je vous le demande, parmi les hommes d'aujourd'hui, beaucoup de vies supérieures à celle du poête par la fermeté inflexible dans le devoir et ne comprenez-vous pas que je sois fier de lui apporter, au nom de cette réunion, composée de gens ayant l'amour de la liberté et le culte de la vérité et de la justice, l'hommage de l'admiration reconnaissante que tous ceux qui ont lu ses œuvres lui doivent. (*Applaudissements.*)

Je n'ai pas l'intention de reprendre devant vous, toute entière la biographie de Victor Hugo. Je veux simplement, pour marquer l'évolution de ses idées politiques, mettre en lumière certains traits plus caractéristiques de sa carrière.

J'ai entendu dire : que l'attitude politique de Victor Hugo n'a jamais été déterminée par le sentiment de l'intérêt personnel, qu'il a toujours été compatissant aux humbles et aux faibles qu'il a toujours plaidé la cause de l'ouvrier et affirmé sa préoccupation des questions sociales , qu'à aucun moment de sa vie, même dans ses livres d'enfant ou d'adolescent, on ne peut trouver une ligne contre tout ce qui touche à la liberté de l'homme. Il avait pris

cette fière devise : *Etre de tous les partis par le côté généreux, n'être d'aucun par le côté mauvais*, et il est resté fidèle à la devise qu'il avait prise.

Dois-je, Messieurs insister sous forme de thèse générale, sur l'influence que l'éducation première et l'opinion des parents exercent sur l'âme des enfants ? Je suis certain que vous les connaissez. Cette influence s'exerça sur l'esprit de Victor Hugo. Son père, Joseph Léopold Sigisbert, qui s'était engagé en 1788, à l'âge de 14 ans comme cadet, était un vaillant soldat. A la suite des guerres de Vendée, ou sa modération après la lutte le distingua autant que son courage dans la bataille, il épousa la fille d'un armateur de Nantes. La jeune femme, très sceptique dans les questions religieuses, était passionnément royaliste. Laquelle de ces deux influences qui se partageaient la famille allait prendre Victor Hugo ? Ce fut l'influence de la mère, auprès de laquelle il resta durant toute sa jeunesse, tandis que les hasards de la guerre ou les dissentiments domestiques tenaient son père éloigné du foyer.

Victor Hugo naquit en 1802 dans l'est de la France, à Besançon ou son père, nommé colonel, tenait ganison. Après un premier voyage en Corse, ou le petit Hugo fut transporté n'ayant encore que six semaines, la famille rentra et resta deux ans à Paris, tandis que le père faisait la guerre en Italie, ou il s'empara du fameux bandit patriote Fra-Diavolo. Ceci de 1805 à octobre 1807. En 1807, nommé gouverneur de la province d'Avellino, le père rappelle tous les siens auprès de lui. Puis il suit dans son nouveau royaume, son ami le roi de Naples qui est devenu le roi d'Espagne. Ce sont trois années, de 1808 à 1811, que la femme et les enfants du colonel Hugo, passent à Paris, dans la maison des Feuillantines. En 1811, le colonel est nommé gouverneur des provinces d'Avila, de Ségovie et de Soria, en Espagne. Sa famille vint le rejoindre, mais elle dut, devant la mauvaise tournure des évènements, se retirer un an après pour s'installer définitivement à Paris.

Comme on le voit les premières années de Victor Hugo, furent mouvementées, ce qui lui fit écrire plus tard ces vers :

> Avec nos camps vainqueurs, dans l'Europe asservie,
> J'errais ; je parcourus la terre avant la vie.

Si je m'attachais à étudier devant vous le poète, je vous mon-

trerais qu'il rapporta de ses courses lointaines comme *un vague faisceau de lueurs incertaines* et que *ses souvenirs germaient dans son âme échauffée.* Je n'en ai parlé que pour montrer que dans sa première enfance Victor Hugo fut presque constamment éloigné de son père et qu'il se tint aux côtés de sa mère, qui fit son éducation.

A Paris, la famille Hugo occupait une maison dont le principal agrément était le jardin des Feuillantines que le génie du poête a immortalisé. Victor Hugo et ses deux frères allaient à l'école chez un vieux brave homme, un ancien prêtre de l'Oratoire qui, pour échapper aux dangers de la tourmente révolutionnaire, avait pris femme, et, ne voulant pas chercher loin, avait épousé sa servante. (*Rires.*)

C'est pourquoi que Victor Hugo, tout en rendant hommage au cœur de son premier maître, s'est efforcé dans un ouvrage de sa vieillesse de marquer l'empreinte funeste que l'éducation d'un prêtre avait pu imprimer à son cerveau d'enfant ; mais laissez-moi vous le dire en toute franchise, qu'il a été mieux inspiré et plus juste dans ces vers exquis de son âge mûr.

J'eus, dans ma blonde enfance, hélas ! trop éphémère
Trois maîtres !—Un jardin, un vieux prêtre et ma mère.
Le jardin était grand, profond, mystérieux,
Fermé par de hauts murs aux regards curieux,
Semé de fleurs s'ouvrant ainsi que les paupières,
Et d'insectes vermeils qui couraient sur les pierres,
Pleins de bourdonnements et de confuses voix ;
Au milieu, presque un champ, dans le fond presque un bois.
Le prêtre, tout nourri de Tacite et d'Homère,
Etait un doux vieillard. Ma mère,—était ma mère
Ainsi, je grandissais sous ce triple rayon.

(*Applaudissements*)

Le général Hugo profita des loisirs que lui laissa la paix pour s'occuper de l'éducation de ses enfants. C'est-à-dire, qu'il plaça son fils ainé et Victor Hugo dans une pension ou ils devaient se préparer à l'école Polytechnique. Victor Hugo passa trois ans dans une pension, la pension Cordier—ou vous ne serez pas surpris d'apprendre qu'il s'occupait beaucoup moins de mathématiques que de vers. Madame Victor Hugo, dans le livre intitulé : *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*, en a publié un grand nombre. Je n'en veux pas dégager le talent poétique qui s'affirme déjà avec un éclat merveilleux. Je m'attache seulement au côté politique.

Victor Hugo avait alors 13 ou 14 ans. Il avait vécu auprès de sa mère, il entendait faire l'éloge de la royauté, revenue au pouvoir par la restauration des Bourbons, maudire Bonaparte déchu. Il fit l'éloge de la royauté, il maudit Bonaparte et, c'est ce qu'il fit dans plusieurs vers et notamment dans une chanson ou le refrain était :

Vive le roi ! Vive la France !

La première tragédie qu'il fit à l'âge de 14 ans fut une restauration monarchique. Ainsi se manifeste dans sa fraiche candeur, l'âme de cet enfant, mais, en même temps, il faut noter chez ce jeune poête, qui bégaie ses premières inspirations, une indépendance et un attachement à la liberté qu'il n'abdiquera à aucun moment de sa longue carrière. Il le déclare : c'est par haïne des tyrans qu'il aime les rois.

Sa mère lui a laissé cette liberté de lire, que l'on retrouve très rarement à cette époque et ce n'est pas sans une certaine fierté qu'à 14 ou 15 ans il fait cette déclaration, ou se peint toute une époque.

Je lis l'esprit des loi, et j'admire Voltaire.

Aussi a-t-on pu dire que son royalisme à cette date est le royalisme voltarien de sa mère : le trône sans l'autel.

Ces sentiments se sont manifestés sous l'influence de Chateaubriand, que Victor Hugo admirait passionnément. Il entra en relations avec lui, il lut le *Génie du Christianisme*. La croyance religieuse naquit chez lui de la poésie que Chateaubriand révèla dans le christianisme. Il devint royaliste chrétien, et c'est de cette double inspiration que se ressentent les articles du journal le *Conservateur littéraire*, fondé par lui, et ses premières odes qui, du coup, appelèrent avec éclat sur son nom la faveur de l'opinion.

Je ne m'attarderai pas à analyser des pièces célèbres, qui sont connues et que beaucoup parmi vous ıt conservées dans leurs mémoires. Il me suffit d'en avoir marqué le moment et l'inspiration.

Aussi bien, les années de 1820 et suivantes, fu:ent elles parmi les plus laborieuses et les plus remplies de la vie de ce grand travailleur : journal, romans, théâtre, odes, histoires, il s'occupait

de tout, il s'essayait à tout, soutenu, il est vrai, par l'une des plus grande force qui soit au monde, par l'amour d'une jeune fille dont la main lui était promise pour le jour ou sa carrière serait assurée.

Et c'est merveille de suivre, à travers ses lettres et les narrations qu'il nous en a laissées, ce jeune homme de 18 ans qui déclare vouloir *la liberté morale en attendant l'indépendance sociale* ; qui se refuse à *tirer ses moyens d'existence de la hautaine bienveillance des hommes puissants et à acheter des faveurs par des flatteries;* qui écrit cette phrase altiére que je voudrais voir dans la bouche de tous les hommes :

"Tous les chemins me sont bons pourvu qu'on y puisse marcher droit et ferme, sans ramper sur le ventre et sans courber la tête". *(Applaudissements).*

Celui, Messieurs, qui, à l'âge de 19 ans, écrit ces choses, a beau dire dans la préface des ODES et BALLADES que :

L'histoire des hommes ne présente de poésie que du haut des idées monarchiques et des croyances religieuses, on peut prévoir l'heure ou la conscience réfléchie de l'homme mûr triomphera des préjugés de l'enfant et jettera le royaliste désabusé dans le plein courant de la démocratie militante.

Un évènement considérable se produisit quelques années plus tard, à la fois dans l'histoire de la France et dans la vie de Victor Hugo. Dans un bal donné à Paris, en février 1827, à l'ambassade d'Autriche, l'huissier qui se tenait à la porte annonça le duc de Tarence sous le nom de maréchal Macdonald ; le duc de Dalmatie, sous le nom de maréchal Soult ; le duc de Trévise, sous le nom de maréchal Mortier ; en un mot, tous les maréchaux de France, annoncés sous leur nom de famille et dépossédés, par un outrage volontaire, des titres qu'à la pointe de l'épée ils avaient glorieusement conquis sur tous les champs de bataille de l'Europe. L'émotion fut profonde ; c'était une injure préméditée faite à la France elle-même dans ses gloires les plus pures. Victor Hugo la ressentit d'autant plus vivement qu'il était le fils d'un vétéran de l'épopée impériale. Il résolut de venger son père et son pays; il fit l'ODE à la COLONNE. Toutes les strophes de cette ode admirable ne sont pas de circonstance ; il en est que tous les descendants de la France doivent se rappeler.

Ecoutez plutôt :

Non ! au champ du combat nous pouvons reparaître.
On nous a mutilés ; mais le temps a peut-être
Fait croître l'ongle du lion.

Prenez garde ! La France, ou grandit un autre âge,
N'est pas si morte encore qu'elle souffre un outrage !
Les partis, pour un temps, voileront leur drapeau.
Contre une injure ici, tout s'unit, tout se lève,
Tout s'arme, et la Vendée aiguisera son glaive
Sur la pierre de Waterlo.

Non ! Frères, non, Français de cet âge d'attente !
Nous avons tous grandi sur le seuil de la tente.
Condamnés à la paix, aiglons bannis des cieux,
Sachons du moins, veillant aux gloires paternelles,
Garder de tout affront, jalouses sentinelles !
Les armures de nos aïeux !

(*Applaudissements.*)

C'est par l'*Ode à la colonne*, que se manifeste pour la première fois l'admiration dont Victor Hugo ne cessera plus d'entourer les jours de gloire de l'épopée napoléonienne ; souvent il les opposera à l'humiliation subie par le pays sous la royauté. Est-il évolution plus désinterressée et plus légitime que celle dont un ardent patriotisme a été le point de départ ?

L'*Ode à la Colonne* valut à Victor Hugo les applaudissements de la presse libérale d'alors, et tout naturellement, les injures de la presse royaliste. Déjà, il semble que se réalise un mot prophétique de son père, devant lequel on parlait de ses premiers vers royaliste : *Laissons faire le temps, disait-il, l'enfant est de l'opinion de la mère, l'homme sera de l'opinion du père.*

En 1829, parut le *Dernier jour d'un condamné.* Vous savez tous que c'est un magnifique plaidoyer en faveur de l'inviolabilité de la vie humaine. Voilà encore, je le dis en passant, une cause que jusqu'à sa mort Victor Hugo n'a pas désertée un seul jour.

Vers la même époque il fit *Marion de Lorme.* Monsieur de Martignac, ministre, vit dans le IVe acte ou Louis XIII était mis en scène, une insulte à la royauté et surtout l'occasion d'une comparaison trop facile avec la situation même de Charles X. La pièce fut interdite. Malgré une longue et courtoise entrevue avec le poète, le roi maintint l'interdiction, mais il lui fit allouer une pension de 4.000 frs. Victor Hugo refusa la pension, et le journal *Le Constitutionnel* écrivait : *La jeunesse n'est pas aussi facile à corrompre que l'espère MM. les Ministres. (Applaudissements).*

Un an plus tard, en 1830, la royauté de Charles X était emportée par la révolution de juillet. A ce moment la liberté du théâtre fut complète, la censure était supprimée. La comédie française voulut en profiter pour reprendre *Marion de Lorme*. Le succès littéraire était certain,—la pièce passe, à juste raison, pour un des chefs-d'œuvre de Victor Hugo ;—ce succès devait grandir encore par le scandale politique. Quelle occasion pour les partisans du nouveau régime d'insulter le monarque déchu en applaudissant ce quatrième acte qu'il avait personnellement interdit ! Victor Hugo refusa noblement de se prêter à ce succès de scandale. Il se souvint que *à seize ans ses premières opinions, c'est-à-dire ses premières illusions avaient été royalistes et vendéennes ;* qu'il avait célébré le sacre de Charles X ; qu'*en présence de cette énivrante révolution de juillet sa voix pouvait se mêler à celles qui applaudissaient le peuple, non à celles qui maudissaient le roi.* Il ne laissa pas jouer la pièce....Je prends la liberté de recommander cet acte de courage, digne d'un homme de cœur, à tous ceux qui, sur de fausses légendes, accusent trop volontiers Victor Hugo d'ingratitude envers les pouvoirs déchus et de servilité envers les pouvoirs établis.

L'auteur de *Marion de Lorme* ne pouvait-il pas quelques années plus tard, se rendre ce beau témoignage :

> Je n'ai jamais cherché les baisers que nous vend
> Et l'hymne dont nous berce avec sa voix flatteuse
> La popularité, cette grande menteuse.

La vie politique de Victor Hugo, sous Louis-Philippe, ne commença qu'en avril 1845. Mais comme, à vrai dire, je m'occupe surtout devant vous de l'action proprement dite de Victor Hugo, de la part active qu'il prend aux évènements et aussi de l'évolution de ses idées, il ne m'est pas possible de passer sous silence les quinze années qui s'écoulent entre les journées de juillet et le moment ou le poète, devenu véritablement un homme politique prend possession de la tribune à la Chambre des pairs.

Victor Hugo, il l'a dit, accepta la nouvelle royauté *comme un compromis nécessaire entre la tradition monarchique et le droit révolutionnaire, une transition utile de la légimité royale à la souveraineté populaire. Il nous faut la chose république et le mot monarchie,* disait-il. C'est presque le mot fameux de La Fayette. Et il ajoutait : *Les rois ont le jour, mais les peuples ont le lendemain.*

Son attitude envers le pouvoir, dans cette période de sa vie qu'il semait de chefs-d'œuvres littéraires, fut fidèle à la belle devise que j'ai déjà citée : Etre de tous les partis par le côté généreux, n'être d'aucun par le côté mauvais.

Son attachement à la liberté n'éprouva aucune défaillance. On peut lire dans les *Feuilles d'automne*, qui sont de 1831, la préface d'une simplicité si fière, et cette admirable *Rêverie d'un Passant* à propos d'un roi, ou se trouvent ces vers :

O rois, veillez ! veillez ! Tâchez d'avoir régné.
Ne nous reprenez pas ce qu'on avait gagné.
Ne faites point, des coups d'une bride rebelle,
Cabrer la liberté qui vous porte avec elle.
Soyez de votre temps, écoutez ce qu'on dit,
Et tâchez d'être grands, car le peuple grandit.

(*Applaudissements.*)

En 1833, il écrit à Monsieur Thiers, dans une lettre rendue publique, qu'*il n'appartient à aucun parti politique défini....*, *il les regarde tous faire avec impartialité, plein d'amour pour la France et pour le progrès....souhaitant à ceux qui ont le pouvoir : qu'ils traitent bien ceux qui ne l'ont plus et ceux qui ne l'ont pas encore.*

En 1841, dans son admirable discours de réception à l'Académie française, il salue d'un beau mouvement les six poètes, les six penseurs *restés seuls debout, dans l'univers agenouillé devant l'Empereur. Ils représentaient en France la seule chose qui manquât alors à la France, la liberté. La résistance n'était pas seulement légitime, elle était glorieuse.*

En 1832, à la suite de l'interdiction de sa pièce *Le Roi s'amuse*, il renonce à sa pension de 2.000 francs que le roi Louis XVIII lui avait allouée, en même temps que Lamartine, sur les fonds du ministère de l'Intérieur. Il ne saurait consentir que *cette sorte d'allocation engage l'indépendance de l'écrivain.*

En juillet 1835, après l'arrestation de la duchesse de Berry, il inflige une flétrissure indélébile *à l'homme qui a livré une femme.*

En 1836, il chante dans des vers douloureusement émus, *Sunt lacrimæ rerum*, la mort de Charles X.

En mai 1839, il apprend, dans la nuit, la condamnation de Barbès, condamné pour crime politique et dont l'exécution est imminente. Il se rend aux Tuileries, fait passer au roi Louis-

Philippe, sur une carte de visite, quatre lignes hâtivement rimées, et ces vers sauvent la tête du conspirateur républicain. *(Applaudissements).*

Il plaide, en toutes circonstances, la cause des humbles et des déshérités de la fortune.

Le prolétariat, à toute époque de sa vie, lui inspire une pitié et un intérêt profonds qu'il traduit dans des œuvres admirables. On a pu dire qu'il est un socialiste avant que le mot fut inventé. Tenez, ce simple passage :

" Si jamais, dans ce grand concile des intelligences, ou se dé-
" battent de la presse à la tribune tous les intérêt généraux de la
" civilisation du XIXe siècle, il avait la parole, il la prendrait
" sur l'ordre du jour seulement, et il ne demanderait qu'une
" chose pour commencer : la substitution des questions sociales
" aux questions politiques."

Ne dirait-on pas, Messieurs, que cette phrase est d'hier ? Pourtant il y a 65 ans que Victor Hugo l'a prononcée.

Aussi lorsque vers 1850, dans le déchaînement de toutes les passions furieuses, on reprocha à Victor Hugo d'avoir changé de camp, d'avoir trahi ses opinions anciennes, un adversaire loyal, M. Cuvillier-Fleury, montrera par son œuvre même que le poète est resté fidèle à un seul idéal, qu'il a été un précurseur des réformes sociales et de la révolution politique ; il reconnaîtra, et vous reconnaîtrez un seul homme dans celui qui dit : "Regardez l'ouvrier qui va au scrutin, il y entre avec le front triste du prolétaire accablé, il en sort avec le regard du souverain", et qui douze ans avant, en 1838, a écrit dans la préface de *Ruy-Blas* : Ruy-Blas, c'est le peuple ayant sur le dos les marques de la servitude et dans le cœur les préméditations du génie.

Victor Hugo entra à la chambre des pairs en 1845. C'est de ce moment que date sa vie politique active. Jusqu'à la révolution de février, il prit six fois la parole. Deux discours sont à retenir : celui du 19 mars 1846 dans lequel il pousse un cri de pitié magnifique en faveur de la Pologne opprimée, et celui du 14 juin 1847 dans lequel il demanda et obtint la rentée en France de Bonaparte, le futur Napoléon III. Ce fut là, je le dis en toute liberté et avec franchise, ce fut là une grande faute, une faute généreuse peut-être, mais en tout cas une faute politique dans laquelle Victor Hugo fut victime d'une illusion. Du moins il prononça à cette séance des paroles qui l'honorent.

Il flétrit avec énergie. *Les consciences qui se dégradent, l'argent qui règne, la corruption qui s'étend, les positions les plus hautes envahies par les passions les plus basses.*

N'est-ce pas messieurs que ces paroles pourraient être répétées encore souvent ? (*Applaudissements.*)

Un an après, la monarchie de juillet s'écroulait sous le poids de ses propres fautes, dans la révolution du mépris.

C'est ici que l'intervention de Victor Hugo dans les luttes de la politiques devint plus active. On peut dire que jusque là il n'avait donné de gage à aucun parti. Il était resté indépendant, dans les termes de la lettre qu'en 1833 il adressait à M. Thiers :

Je vais vous en citer textuellement le passage : "Moi qui vous " écris, monsieur le Ministre, je n'appartiens à cette heure, Dieu " merci ! à aucun parti politique défini. Je les regarde tous " faire avec impartialité, plein d'amour pour la France et pour le " progrès, applaudissant tantôt le pouvoir, tantôt l'opposition, " selon que le pouvoir ou l'opposition semblent bien agir dans " l'intérêt du pays."

Victor Hugo se présenta aux élections générales pour la Constituante. Il échoua et ne fut élu qu'aux élections complémentaires de juin 1848.

Il voulait la République, mais il disait :

" Deux Républiques sont possibles, celle-ci s'appelle la civili- " sation, celle-là la terreur. Je suis prêt à dévouer ma vie pour " établir l'une et pour empêcher l'autre."

Dans sa profession de foi adressée aux électeurs, il demandait l'instruction gratuite, l'abolition de la peine de mort, la protection de la propriété comme étant, la représentation du travail accompli et la protection du travail comme étant l'élément de la propriété future.

A l'Assemblée Constituante Victor Hugo prit plusieurs fois la parole. Il parla pour la liberté de la presse, pour la liberté des théâtres, contre l'état de siège, contre la peine de mort.

Sa préoccupation des questions sociales s'affirma à plusieurs reprises, et c'est là un des traits si caractéristiques et si nobles de la vie de Victor Hugo que j'y insiste encore une fois. Il disait : *La question est dans le peuple, dans ceux qui souffrent, dans ceux qui ont faim.*

Et dans un discours prononcé dans la même Assemblée sur les encouragements aux lettres, il ajoutait :

" *Je souhaite passionnément l'amélioration du sort matériel des* " *classes souffrantes: c'est là, selon moi, le grand, l'excellent progrès* " *auquel nous devons tous tendre de tous nos vœux comme homme et* " *de tous nos efforts comme législateurs.*"

Sa générosité n'était jamais en défaut. Immédiatement après les journées de juin et la répression de l'insurrection, Victor Hugo se préoccupa de venir en aide aux transportés. Il organisa un comité composé d'hommes de tous les partis, qui aurait pour but unique l'apaisement des haînes et le soulagement des misères nées de la guerre civile.

Ce sont là, me semble-t-il, des actes et des paroles qui honorent grandement sa mémoire. Et pourtant messieurs durant cette année 1848, si fertile en évènements, Victor Hugo commit des fautes, comme d'autres, soit dans son attitude soit dans ses votes. Il résumait ainsi la façon dont il avait rempli son mandat : J'ai défendu l'ordre contre l'anarchie et la liberté contre l'arbitraire. Il est vrai qu'il ne manqua pas une occasion de défendre contre l'arbitraire la liberté, mais le légitime souci qu'il avait de l'ordre a pu l'aveugler.

Il vota souvent, le plus souvent, avec la droite ; ce n'est pas le principal grief qu'il lui fut reproché. Son principal tort fut de méconnaître la grandeur d'âme, la haute probité civique du général Cavaignac auquel il laissa opposer le prince Louis Bonaparte. Le passé socialiste du prince, son attitude humiliée lui firent illusion. Erreur fatale qui conduisit la France aux abîmes de décembre, et que le grand poète lui-même expia de vingt ans d'exil !

Aux élections législatives, Victor Hugo, qui n'avait pas encore rompu avec le parti conservateur, fut porté sur la liste du comité royaliste dont le siège était rue de Poitiers à Paris.

La scission entre lui et le parti, se dessine à l'occasion d'un discours sur la misère où sont exprimées, en un magnifique langage, des vérités encore aujourd'hui bonnes à redire.

Mais c'est la séance du 20 octobre qui fut la cause envers lui des déchaînements de la droite. Dans un débat sur les affaires de Rome, un membre de la majorité avait soutenu que *Rome et la papauté étaient la propriété indivise de l'Italie.* Victor Hugo

soutint la thèse si chère à l'Italie, de la nationalité et de la sécularisation des Etats de l'Eglise.

" Son éloquence écrit M. Spuller, dans un livre magistral sur " l'Histoire parlementaire de la seconde République", son éloquence toute pleine d'images grandioses, et soutenue d'ailleurs " par une diction enflammée et savante, produisit un effet considérable. La gauche de l'Assemblée couvrit d'applaudissements l'illustre poète et lui fit un triomphe."

A partir de ce jour l'évolution de Victor Hugo est achevée. L'éclair qui jaillit des évènements lui entre dans l'esprit. Ce genre d'éclair une fois qu'il a brillé, ne s'efface pas.

Victor Hugo l'a dit lui-même dans une de ses plus belles pages que je ne puis résister au plaisir de vous lire :

"Quand il vit Rome terrassée au nom de la France, quand il vit la majorité de la chambre jusqu'alors hypocrite, jeter tout à coup le masque par la bouche duquel, le 4 mai 1848, elle avait crié: Vive la République! quand il vit après le 13 juin, le triomphe de toutes les coalitions ennemies du progrès, quand il vit cette joie cynique, il fut triste il comprit, et, au moment ou toutes les mains des vainqueurs se tendaient vers lui pour l'attirer dans leurs rangs, il sentit dans le fond de son âme qu'il était un vaincu. Une morte était à terre, on criait : c'est la République ! il alla à cette morte, et reconnut que c'était la Liberté. Alors il se pencha vers ce cadavre et il l'épousa, (*Sensation.*) Il vit devant lui la chute, la défaite, la ruine, l'affront, la proscription, et il dit : c'est bien". (*Applaudissements*).

Tout de suite, le 15 juin, il monta à la tribune et il protesta. A partir de ce jour la jonction fut faite dans son âme entre la République et la Liberté. A partir de ce jour sans trêve, sans relâche, presque sans reprise d'haleine, opiniâtrement, pied à pied, il lutta pour ces deux grandes calomniées. Enfin, le 2 décembre 1851, il eut ce qu'il attendait : vingt ans d'exil.

Le 15 janvier 1850, il parle contre la loi sur l'enseignement préparée par M. de Falloux, dans le but d'assurer au clergé et aux congrégations envahissantes le monopole de l'instruction publique. Son éloquence égale son courage. Chacune de ses phrases est coupée par les acclamations enthousiastes de la gauche de l'Assemblée, par les violents murmures de la droite. La

séance est interrompue de fait à deux reprises. Vous n'en serez pas surpris lorsque vous connaîtrez les passages suivants que j'emprunte au journal officiel de l'époque :

Toute question à son idéal. Pour moi, l'idéal de cette question de l'enseignement, le voici : L'instruction gratuite et obligatoire. Obligatoire au premier degré seulement, gratuite à tous les degrés. L'instruction primaire obligatoire, c'est le droit de l'enfant qui, ne vous y trompez pas, est plus sacré que le droit du père et qui se confond avec le droit de l'Etat. (*Applaudissements*).

Je veux l'Etat laïque, purement laïque, exclusivement laïque. Je veux l'enseignement de l'Eglise, en dedans de l'Eglise et non au dehors. Je veux l'Eglise chez elle et l'Etat chez lui. (*Longs applaudissements.*)

Celà, Messieurs a été dit à la tribune de la chambre des députés de Paris, le 15 janvier 1850, et si je vous cite ce passage de son discours ce n'est pas pour allumer la guerre religieuse en ce pays, mais bien plutôt pour me conformer à une impartialité, dont je me suis fait une ligne de conduite, dans cette conférence. (*Applaudissements*).

Messieurs la Vérité est une lumière, et, c'est en nous pénétrant de ce dogme, nous qui appartenons à notre siècle, que nous avons mission d'éclairer nos semblables.

Notre idéal est là, dans la Vérité. Il est contenu dans ce mot. Non pas la Vérité estropiée ou faussée, mais la Vérité toute nue, que l'on représente sans voile et sans artifice. Car Messieurs je ne puis ici manquer au désir de vous répéter les paroles prononcées par un grand patriote français, encore de ce monde, et qui ont leur place dans cette conférence : *Un peuple qui n'a pas le courage de voir ou d'entendre la vérité est un peuple indigne de vivre.* (*Sensation*).

Oui, messieurs nous avons un idéal et notre idéal doit être le culte de tout honnête homme, car avoir un idéal, c'est avoir un but supérieur à l'action de chaque jour, c'est être, quoi qu'on fasse, supérieur à ce que l'on fait ; pour le plus rude, pour le plus inculte des travailleurs, c'est avoir dans l'esprit, chose bien modeste et bien grande, la vue de la journée à remplir avec conscience, la tâche acquittée avec loyauté ; pour l'artiste c'est porter en soi le chef-d'œuvre révé, dont chaque œuvre faite ou tentée le rapproche ; pour l'homme public c'est concevoir et appeler de

ses vœux cet état de la société où règneront la justice et la paix, et dont chacune de ses épreuves, chacun de ses sacrifices est la douloureuse et nécessaire préparation ; pour le savant c'est travailler avec conscience au progrès de l'humanité, sans espoir vénal ; pour le Canadien patriote ai-je besoin de vous dire, ce que c'est que son idéal ? (*Applaudissements*)

Au point de vue philosophique on a beaucoup écrit sur l'esprit religieux de Victor-Hugo. Je ne m'amuserai pas à revenir sur la discussion dont la place n'est pas dans cette conférence. Ce que je puis affirmer sans crainte, c'est que le poète a toujours cru en Dieu et que rien dans ses écrits, rien dans ses paroles et dans ses actes ne peut laisser de doute à cet égard.

Voici d'ailleurs ce que le journal *Le Gaulois* de Paris publiait en septembre dernier comme fragments inédits de Victor Hugo. Il s'agit plutôt de notes prises par le poète que l'on retrouva dans ses papiers après sa mort et qui ne furent jamais livrées à la publicité :

FAITS CONTEMPORAINS (1847)

" Arago était un grand astronome. Chose inouïe, il regardait sans cesse le ciel et il ne croyait pas en Dieu. Ce malheur arrive quelquefois aux astronomes.

" Lalande était comme Arago.

" Ils étudient les étoiles et les soleils cependant. A quoi bon s'ils n'en tirent pas la vraie clarté ? Ces splendeurs de la création ne sont pas faites seulement pour l'œil de la chair. Ce sont des astres dans le ciel, ce sont des flambeaux dans l'esprit.

" Arago avait une anecdote favorite.

" Quand Laplace eut publié sa *Mécanique céleste*, disait-il l'empereur le fit venir. L'empereur était furieux.

"—Comment, s'écria-t-il en apercevant Laplace, vous faites tout le système du monde, vous donnez les lois de toute la création, et dans tout votre livre, vous ne parlez pas une seule fois de l'existence de Dieu !

"—Sire, répondit Laplace, je n'avais pas besoin de cette hypothèse.

" Arago du reste avait une joie d'enfant quand il avait résolu un grand problème. Il parvint à résoudre la question de savoir si la lumière est un corps, ou une onde au moyen d'une roue que

Bréguet exécuta et qui faisait trois mille tours par seconde. Le frottement était si peu sensible que cette roue pouvait être faite en chocolat sans se briser. Sa démonstration présentée à l'Académie des sciences, Arago quitte l'Académie, rentre chez lui, aperçoit sa femme, lui prend son chapeau sur la tête et le foule aux pieds :

"—Tiens ! voilà ton chapeau !

" Arrive sa fille, il lui arrache son châle et le déchire en deux :

"—Tiens ! voilà ton châle !

" Les deux femmes de s'effarer.

"—Qu'a-t-il ?

"—Pardieu ! dit Arago, je viens de résoudre le problème de la lumière et je peux bien vous acheter un châle et un chapeau !

" Ce fut sous sa direction que fut faite la grande lunette de l'Observatoire. Ibrahim pacha et le bey de Tunis vinrent, lorsqu'ils passèrent à Paris, visiter l'Observatoire. Ils regardèrent la lune par cette lunette ; ils virent que ce n'était pas une lampe, comme le dit le Koran, mais un monde. Ibrahim fut stupéfait ; le bey de Tunis fut consterné."

VICTOR HUGO.

Victor Hugo a toujours été un fidèle admirateur de la nature. Exemple ces deux fragments de vers inédits, le premier écrit vers 1840 et le second vers 1846 :

O ciel, ainsi que toi le cœur est un abime.
(Variante):
Oh ! si grand que tu sois, ciel profond, ciel sublime,
Ciel immense, infini, mystérieux sublime,
Tu n'es pas aussi grand que l'homme juste et pur.
L'homme est pensée ;—et toi, tu n'es qu'éther et flamme.
J'aime mieux voir l'amour se lever dans une âme
Que la lune dans ton azur !

V. H.

FRAGMENT ECRIT VERS 1846.

. . . . . .

" Aux champs, tout est content, vois-tu, tout est joyeux
D'un contentement grave et d'une joie austère.

Les hommes forts et purs qui tirent de la terre
Les fruits, les blés, le pain, la force, la santé,
Travaillent dans le calme et la sérénité.
Parmi les vives eaux et les vastes feuillages,
Une vie occupée anime les villages.

"On sème, on sarcle, on fauche, on rentre les troupeaux,
C'est l'heure du labour ; c'est l'heure du repos ;
Le temps sur le cadran consulté des familles
Ouvre et ferme en tournant le compas des aiguilles ;
Pas un moment perdu, pas un instant d'ennui,
Ce qu'on faisait hier, on l'achève aujourd'hui.
Le coq chante, on lui dit : C'est bien ! et l'on se lève,
Tout est bon, tout est doux ; le soleil luit, la sève
Monte, les prés / champs de fleurs et de fruits sont couverts,
Et le ciel bleu sourit aux paysages vers.

V. H.

Mais, revenons à notre sujet.

Le 5 avril 1850, Victor Hugo fait entendre une protestation énergique au nom de l'humanité sur la loi de déportation.

Le 20 mai 1850, il combat ce projet de loi monstrueux destiné à étrangler le suffrage universel. Il fait de ce dernier une apologie magnifique, l ouvre sa voix à tous ses défenseurs, et il me semble, en lisant certains passages du discours de Hugo, entendre aussi la si belle harangue que Gambetta prononçait en 1870 devant l'Assemblée législative émerveillée !

Le 19 juillet 1850, il défend la liberté de la presse, à l'occasion d'un projet sur le rétablissement du timbre dont l'effet serait de rendre impossible la presse populaire des petits livres, qui est le pain à bon marché des intelligences.

Le 17 juillet de la même année, c'est-à-dire deux jours auparavant, il avait combattu le projet de la révision de la Constitution présenté par le prince Louis-Napoléon Bonaparte pour perpétuer sa présence au pouvoir et pour préparer un coup d'Etat.

Aussi, Messieurs, Victor Hugo qui était un ferme et vaillant républicain, qui avait vu, compris et réfléchi, qui savait par le passé ce qu'il fallait lire et prévoir dans l'avenir, Victor Hugo monta à la tribune du parlement et autant que ses forces le lui permirent, il combattit le projet présenté. Durant plus de quatre heures il parla, interrompu, harcelé par la droite qui l'insultait et l'accablait de ses violences injurieuses, tenant tête au tumulte, le front haut, sûr de sa conscience et de son devoir, résolu à tout dire, à aller jusqu'au bout, à imposer la vérité au dictateur et à ses complices.

Et quelle vérité prophétique !

Déjà, le 20 juin 1848, il avait flétri les prétoriens de l'émeute au service de la dictature ; aujourd'hui le 17 juillet, derrière la dictature il dénonce l'Empire, et après Auguste, Augustule, après Napoléon le Grand, Napoléon le Petit !

Vous savez le reste, ou tout au moins permettez-moi de vous le rappelez, pour ceux qui ne sont pas au courant de l'histoire du coup d'état: la foi du serment fut violée, les représentants du peuple arrachés de leur lit et jetés en prison, la République lâchement assassinée par celui qui solennellement avait juré de la défendre l'armée complice, la magistrature asservie, le clergé adulateur du coup d'Etat, et les massacres sanglants, et les longues proscriptions par delà les mers.

Victor Hugo, dans ces jours difficiles et périlleux, fit son devoir, tout son devoir. Après les essais infructueux d'une résistance légale, il parut sur les barricades avec l'émeute. La loi et le droit furent vaincus. Victor Hugo, proscrit, sortit de France avec la liberté et jura de n'y rentrer qu'avec elle. C'est un serment qu'il a tenu.

Et maintenant Messieurs, doi-je parler des vingt années qui suivirent cette longue période d'assoupissement durant laquelle il sembla que le cœur de la France avait cessé de battre, et que désormais indifférente aux idées de justice et aux revendications du droit, la grande nation s'abandonnait sans résistance à celui qui, un matin de crime, l'avait si audacieusement violée ?

Je n'en veux parler que pour rendre hommage au poète dont la voix, entendue du fond de l'exil, interrompit ce lugubre silence par la protestation inflexible du droit, et qui restait debout, au millieu des têtes courbées et des trahisons, fidèle au culte de la liberté et de la République réparatrice.

Les années d'exil furent laborieuses. C'est de l'ile anglaise de Guernesey que sont datés tous ses chefs-d'œuvres : les Châtiments, les Contemplations, les Misérables, La Légende des Siècles, etc., dont un seul suffirait pour faire une gloire et imposer un nom à l'admiration des siècles.

Et quand je retrace devant vous cette vie de Victor Hugo consacrée toute entière au culte du droit et au culte de l'art, je ne puis m'empêcher de me rappeler les vers qu'un autre poète, M. Vacquerie, écrivait en 1848 et dont il faisait sa fière devise :

> Je veux en même temps que celui qui contemple
> Etre celui qui lutte, et mon être s'accroit
> Du serviteur de l'art au combattant du droit.
> Je ferai, méprisant l'injure et la tempête,
> Mon devoir d'homme avec ma tâche de poète.

Messieurs, ce n'est pas, comme je vous l'ai dit au début de

cette conférence, une biographie de Victor Hugo que je voulais retracer devant vous, mais bien plutôt les côtés de l'histoire peu connue. Si j'avais osé entreprendre une conférence sur tous les actes et en somme sur toute la vie de Victor Hugo, il me faudrait maintenant parler du retour de l'exil, de l'Année terrible, de l'Assemblée nationale, du Sénat, ou Victor Hugo joua un grand rôle ; je ne devrais pas oublier de vous parler aussi, de cette verte vieillesse où Victor Hugo vivait dans la pieuse reconnaissance de la France et dans l'acclamation incessante du monde entier.

Ce que j'ai tenté, c'est de recherché devant vous l'évolution de ses idées politiques, et comment, né aristocrate et royaliste il devint démocrate et républicain. L'ascension faite, il trouva la proscription au sommet de l'échelle de lumière. Désormais rien ne put ébranler sa conviction réfléchie, il poursuivit sa carrière durant 35 ans dans une unité admirable ou on ne rencontre aucune hésitation ni une défaillance.

C'est un hommage que l'évidence a imposé à ses adversaires eux-mêmes. Aussi se sont-ils efforcés de trouver des contradictions dans la période qui précède 1850. Je ne vous les ai pas dissimulées. Mais j'ose dire qu'elles sont à l'honneur de Victor Hugo, comme le témoignage même de ses efforts dans la lutte contre l'éducation première et contre l'influence de préjugés sucés avec le lait de la mère.

C'est assez pour que les nations reconnaissantes comptent au nombre de leurs meilleurs serviteurs. cet homme dont on a pu dire *qu'il est mort plein de gloire, entouré du respect universel, auréolé de l'Illusion Suprême, conduit triomphalement au Panthéon par un million d'hommes et léguant aux âges futurs une œuvre et un nom immortels.*

D'ailleurs Messieurs, il n'y a pas une ville de France dont une des rues, des Avenues ou des boulevards ne portent le nom de Victor Hugo; à l'étranger même, dans les pays ou la pensée française est encore vivace, le tribu d'admiration s'est manifesté de différentes manières et nombreuses sont les cités qui ont perpétué le souvenir du grand Français que fut Victor Hugo.

Nous avons eu le mois dernier à Paris, en l'honneur du cinquantième anniversaire de la *Légende des siècles*, des fêtes grandioses, ou à part la nouvelle statue inaugurée, les principales œuvres du grand poète furent représentées en allégories et pro-

menées dans les rues de la Ville-Lumière, par cette jeunesse des écoles, ou plutôt des Universités française, l'espoir de demain.

C'est que Messieurs, dans notre belle France, berceau de toutes les libertés, le souvenir est un sentiment qui ne disparait jamais et le culte de ses grands hommes, est comme le culte des morts, un devoir que les générations se transmettent de père en fils, comme patrimoine moral, de la grande nation française, dont nous sommes ici, sur cette terre d'Amérique les descendants et aussi les représentants.

J'ai fini; mais avant de terminer cette conférence permettez-moi d'envoyer au nom de cette Assemblée générale de l'Alliance Scientifique Universelle au Canada, un salut à la France, notre Mère commune, qui comme le disait le maire de Constantinople le 22 septembre dernier, dans un banquet donné en l'honneur de touristes français :

C'est elle, qui nous a appris à penser, c'est elle qui a porté partout la liberté. (*Doubles salves d'applaudissements*).

NOTA.—Cette conférence a été imprimée sur papier spécial en un nombre d'exemplaires restreint, et est vendue 25 cents chaque exemplaire au profit de l'Alliance Scientifique au Canada.

On peut se la procurer en s'adressant à toutes les librairies et plus particulièrement à la librairie Granger Frères, 43 rue Notre-Dame Ouest, à Montréal, ou au Secrétariat de l'Alliance Scientifique Universelle, 914 rue St-Denis, à Montréal.

ORGANISATION AU CANADA.

"L'Alliance Scientifique Universelle" est représentée au Canada par un Comité Central dont le siège est à Montréal et qui a le pouvoir de nommer des délégués dans toutes les villes de la Puissance, ainsi qu'aux Bermudes, à Terre-Neuve, à l'Alaska, et aussi au Groenland et en Islande. Tous ces pays sont placés sous son administration (art. III des statuts) et le Comité de Montréal a seul le droit de faire des nominations de délégués ou d'organiser des comités régionnaux dans chaque contrée, ou il n'en existe pas encore.

Pour plus amples détails, on est invité à écrire au Secrétaire du Comité Central, 914 rue Saint-Denis, à Montré

Alliance Scientifique Universelle

Association Internationale des Hommes de Science

SCIENCES—LITTERATURE—BEAUX-ARTS

—o—

COMITÉ CENTRAL

DE LA PUISSANCE DU CANADA.

—o—

STATUTS.

Adoptés par l'Assemblée Générale du 17 octobre 1909.

ARTICLE I.—Il est formé au Canada, un Comité Central de l'Association fondée par Monsieur Léon de Rosny, à Paris, portant le nom de :

ALLIANCE SCIENTIFIQUE UNIVERSELLE.

ARTICLE II.—L'Alliance Scientifique Universelle est une association internationale des hommes de science (sciences, littérature, beaux-arts) représentée dans les diverses parties du monde par des comités ou par des délégations. Elle a pour objet :

(A) De faciliter les relations des hommes de science disséminés dans toutes les contrées du Globe ;

(B) De leur assurer dans leurs voyages, aides et protection pour la poursuite de leurs recherches et de leurs études.

(C) De leur fournir le moyen aussitôt arrivés dans une ville, d'entrer en relations immédiates, avec les savants, les hommes de lettres ou artistes qui y résident, de leur procurer tous les renseignements qui peuvent leur être utiles, comme aussi de leur faciliter l'accès des sociétés s'occupant des sciences appliquées et sociales, des bibliothèques, musés publics et particuliers.

(D) Il leur est délivré à cet effet, un *diplôme circulaire* (Passeport Scientifique) signé du Président du Comité Central et du Secrétaire qui leur servira d'introduction et de recommandation confraternelle auprès des Présidents des Comités Généraux, Centraux, Régionnaux et Délégations les Pays qu'ils se proposent de visiter.

(E) De provoquer et d'encourager la fondation de Sociétés destinés à entreprendre des investigations nouvelles, d'aider pécuniairement quand ses fonds le lui permettent les expéditions scientifiques.

(F) De provoquer et de faciliter par tous les moyens en son pouvoir, la création de bibliothèques et de musés spéciaux dans les Capitales, Provinces et les localités éloignées des centres scientifiques.

(G) D'organiser et aider des Cours et Conférences, ayant pour but l'enseignement des branches spéciales d'études, non encore représentées dans l'enseignement public, comme tous autres cours ou conférences scientifiques, littéraires, sciences, Arts, Beaux-Arts, Industrie et Commerce.

(H) De faciliter les échanges internationaux et nationaux de livres et objet d'étude, d'en faire la distribution gratuite, comme aussi de toute publication pour la prophilaxie des maladies contagieuses et de toutes les œuvres, de morale et de vertu sociale,

(I) D'aider les savants de sa publicité, comme aussi de les aider pécuniairement dans l'édition de leurs œuvres.

(J) D'encourager par tous les moyens en son pouvoir *les entreprises les plus utiles au progrès de la science*, de la civilisation scientifique et des œuvres destinées à élever le niveau moral et intellectuel de l'Humanité.

ARTICLE III. Le Comité Central de l'Alliance Scientifique Universelle, aura son siège à Montréal. Il est chargé d'organiser tous les territoires du nord du continent Américain de la Puissance du Canada et aussi les autres pays de l'Amérique Britannique du nord, les Bermudes, Terreneuve, l'Alaska, et en plus le Groenland et l'Islande, lesquels territoires seront sous son autorité administrative.

ARTICLE IV.—Le Comité prendra le nom de COMITÉ CENTRAL DE L'ALLIANCE SCIENTIFIQUE UNIVERSELLE, POUR LA PUISSANCE DU CANADA.

Le Comité Central de la Puissance, à la faculté d'organiser dans les diverses parties sous sa juridiction des Délégations et des sous-comités chargés de former des groupements d'hommes de science, d'art, de littérature et en général composés de toutes personnes, hommes ou femmes, susceptibles d'en comprendre les bienfaits ou de s'y intéresser.

ARTICLE V.—Le Comité est administré par un bureau composé de douze membres, élus par l'assemblée générale, à la majorité des membres présents.

Le Comité est renouvelable par moitié tous les ans. Pour le renouvellement de l'année 1910, les noms des membres sortants seront tirés au sort. Les membres sortants sont rééligibles.

ARTICLE VI.—Tous les ans, 10 jours au moins après l'Assemblée générale, le Comité choisit son bureau qui se compose de : Un Président, Deux Vice-Présidents, Un Secrétaire, Un Trésorier.

Le Secrétaire et le Trésorier peuvent être pris en dehors des membres du Comité.

Le Président prend le titre de : Président du Comité Central de l'Alliance Scientifique Universelle pour la Puissance du Canada.

ARTICLE VII.—L'Alliance Scientifique Universelle du Canada se compose de membres d'honneur, de membres honoraires et de membres participants ou actifs.

Les membres d'honneur sont ceux qui ont fait un don en argent de $100.00 ou plus. Ils sont nommés à vie.

Les membres honoraires sont choisis par le Comité, parmi les personnes qui désirent aider l'œuvre et la patronner. Ils sont tenus de verser une cotisation annuelle de $10.00.

Enfin les membres participants, présentés par deux ou plusieurs membres et nommés par le Comité, versent une cotisation de $2.00 par année dans la caisse du Comité ou de la Délégation à laquelle ils appartiennent.

ARTICLE VIII.—Une assemblée générale aura lieu chaque année, à Montréal, dans la seconde quinzaine d'octobre. Une convocation devra être envoyée à tous les membres huit jours d'avance.

Elle peut en outre être convoquée extraordinairement par le Comité à la majorité des membres du Comité.

ARTICLE IX.—L'Assemblée générale étant souveraine arrête les comptes annuels et approuve les dépenses. Elle peut discuter sur toutes les questions qui figurent dans son ordre du jour et qui devront être présentées, pour être valables, au Comité au moins un mois à l'avance, afin de pouvoir être mises à l'ordre du jour de l'assemblée générale.

L'Assemblée générale nomme son bureau comme bon lui semble et choisit son président et son secrétaire.

Les décisions de l'Assemblée générale sont prises à la majorité des membres présents. En cas de partage égal des voix, la voix du président est prépondérante.

ARTICLE X.—La dissolution du Comité ou de l'Association au Canada ne pourra être mise en discussion que sur la demande écrite de la moitié des membres réguliers du Canada et autres pays sous son contrôle.

ARTICLE XI.—En cas de dissolution, les fonds en caisse seront versés à une ou plusieurs sociétés similaires et de préférence à une société canadienne d'instruction populaire.

056. Coll. Spéciale

THE UNIVERSAL SCIENTIFIC ALLIANCE.

Extracts from the Constitution : aims and objects.

The Universal Scientific Alliance has for its object ;

1. To facilitate inter-course between scientists throughout different parts of the world.
2. To furnish aid and protection to such while travelling in pursuit of study and in research work.
3. To bring them into immediate contact with local scientists, men of letters or artists in any city they may be visiting; to procure for them access to any group of applied or social scientists, and to public or private librairies or museums.
4. For this purpose a "circular diploma" (scientific passport) signed by the President and Secretary of the Central Committee will be given them which will serve as an introduction and recommendation to presidents of general and central committees, and to delegates from the countries they propose to visit.
5. To suggest and encourage the founding of societies destined to undertake new lines of investigation ; to help scientific expeditions when finances will allow of doing so.
6. To support and facilitate by every means at its disposal the formation of libraries and special museums in cities, provinces and other localities at a distance from scientific centres.
7. To organise and aid the teaching of, and lectures on special branches of studies which are not, as yet, comprised in the general curriculum of public instruction, as well as of all other teachings or lectures on scientific, literary, artistic, industrial or commercial subjects.
8. To facilitate national and international interchange of books or objects of study, to distribute the same as well as publications on the prophylaxis of contagious diseases and all works on morals and the social duties, without cost.
9. To give to scientists the benefit of ... publicity and to help them financially in the publication of their works.
10. To aid by every means in its power all undertakings useful to the progress of science and civilization, and to help with works destined to elevate the moral and intellectual standard of humanity.

The Universal Scientific Alliance was founded at Paris by Leon de Rosny, Berthelot, Carnot, Chevreul, Jules de Lesseps, E. Levasseur, Oppert, Jules Simon, Ernest Renan, Victor Duruy, Malte Brun, etc.

It consists at present of Committees and Delegates from all parts of the world and has received encouragement from the principal governments and scientists.

Its organization is made up of General Committees to which Central Committee from each nation are attached.

The Central Committee for the Dominion is empowered to form sub-committees in different parts of Canada, New-foundland and Bermuda, whose duty it shall be to group together men of science, art, literature, and in general all persons, men and woman, who understand the benefits to be derived from such co-operation.

The members of the Association are divided into ; Honor Member Honorary Members and Participating Members.

Honor Members are those who make a gift of money to the society to the extent of $100 or over. They are life-members.

Honorary Members are chosen by the Committee from among those who desire to aid and patronise the Association. They are required to pay an annual subscription of $10.

Participating Members must be presented by two or more members and be elected by the Committee. An annual fee of $2 is paid by them into the funds of the Committee or to the Delegation to which they belong.

All offices in the Association are elective and unpaid.

For further particulars or requests for admission, write to the President of the Central Committe, 345 Sherbrooke St. East, or to the Secretary, 914 St. Denis St., Montreal.

JOSEPH FORTIER, TYPO.
MONTREAL,
1909.